

## **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**3<sup>e</sup> séance – 5 février 2025, 19h00**

à la salle Laure-Gaudreault, du Centre administratif  
au 5100, rue Sherbrooke Est, local 180 Montréal (Québec) H1V 3R9

11. Service de l'organisation scolaire - Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2025-2028 du Centre de services scolaire de Montréal pour adoption

Document déposé : Rapport CA-10-202502-53 en date du 27 janvier 2025  
de Laurie Rivet concernant le sujet en référence

CONSIDÉRANT que, aux termes de l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) doit établir un Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles (PTRDI) ;

CONSIDÉRANT que les articles 79 et 110.1 de la LIP précisent que les conseils d'établissement doivent être consultés sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement de leur école ou de leur centre ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées suivant le sommaire exécutif CA-10-202406-32 adopté le 26 juin 2024 concernant le PTRDI 2025-2028 version pour consultation ;

CONSIDÉRANT que, suivant l'article 193 de la LIP, le CSSDM a consulté le Comité de parents sur ce PTRDI ;

CONSIDÉRANT que, suivant l'article 211 de la LIP, le CSSDM a consulté la Ville de Montréal, la Ville de Westmount et la Communauté métropolitaine de Montréal relativement à ce PTRDI ;

CONSIDÉRANT l'avancement des délocalisations planifiées pour la rentrée scolaire 2025 tel qu'exposé au présent sommaire exécutif (Annexe V);

CONSIDÉRANT les avis des conseils d'établissement à l'issue du processus de consultation, tels que présentés en annexe II.

**Il est unanimement RÉSOLU :**

- 1° d'ADOPTER le Plan triennal de répartition et de destination des immeubles (PTRDI) 2025-2028 du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) présenté à l'annexe I du présent sommaire exécutif;

2° de MODIFIER au 1er juillet 2025, l'acte des établissements suivants : SaintNoël-Chabanel, Saint-Jean-de-Matha, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Louise-Trichet, La Petite-Patrie, Centre Yves-Thériault, Saint-Fabien, MarieRivier, Saint-Jean-de-Brébeuf, Laurier, FACE, école des Métiers de la construction, Centre Sainte-Croix et Lucien-Pagé

J'atteste que la présente résolution 11 (CA-10-202502-53) fait partie du texte du procès-verbal qui sera soumis au Conseil d'administration lors de la prochaine séance ordinaire.



M<sup>e</sup> Érika Cloutier  
Secrétaire générale adjointe  
EC/nb